

Berne, le 15 novembre 2023

Négociations salariales CFF et CFF Cargo – grosses différences

Bilan après le deuxième tour de négociations: Les CFF et CFF Cargo ne sont – à l'heure actuelle – pas prêts à entrer en matière de manière suffisante en ce qui concerne les revendications de son personnel et à mettre en place des mesures salariales pourtant justifiées.

La communauté de négociations (CN) composée des syndicats SEV, transfair, ACTP et VSLF a soumis des revendications aisément compréhensibles et nécessaires : compensation du renchérissement 2023 pour tous les collaborateurs, compensation pour le renchérissement 2022 non-obtenu lors des négociations salariales de l'automne 2022, mise à disposition de moyens financiers pour les mesures salariales individuelles et compensation pour l'augmentation massive des primes d'assurance-maladie. Les CFF et CFF Cargo ont pris position au sujet de ces revendications dans le cadre de la première ronde de négociations en les qualifiant de « complètement irréalistes » et n'ont pas souhaité soumettre d'offre aux partenaires sociaux.

Dans le cadre de la seconde ronde de négociations, les CFF et CFF Cargo ont soumis une offre aux partenaires sociaux, laquelle est encore loin de répondre aux deux demandes les plus élémentaires du personnel (compensation pleine du renchérissement 2023 et mise à disposition de moyens financiers pour les mesures salariales individuelles).

La CN a par la suite ajusté sa revendication initiale afin que les deux points les plus importants évoqués ci-dessus soient garantis, tout comme une compensation partielle pour le renchérissement 2022 non-obtenu dans le cadre des négociations de l'année passée. Les CFF et CFF Cargo ont également rejeté cette nouvelle revendication des partenaires sociaux et ont mis un terme à cette ronde de négociations de manière unilatérale.

Il est clair pour la communauté de négociations qu'au travers de cette attitude, les CFF et CFF Cargo envoient un mauvais signal à leur personnel. Ceci ne devrait pas se passer ainsi, notamment au regard de la situation tendue sur le marché du travail en raison de la pénurie de personnel qualifié. Le personnel des CFF et de CFF Cargo donne tous les jours son maximum afin de garantir la ponctualité et la stabilité du système ferroviaire suisse. Ce fort engagement doit être reconnu et récompensé au travers de mesures salariales garantissant à minima le statut quo sur le plan du pouvoir d'achat.

Une information commune de la communauté de négociation.